



Pesée d'un jeune réfugié soudanais plein de vitalité dans le centre de santé géré par le Comité international de secours au camp de Tréguine (Tchad).

Collaboration avec les partenaires

AU TITRE DE SON mandat, le HCR doit offrir protection et assistance à quelque 35 millions de personnes déplacées de par le monde; pour s'acquitter de cette tâche monumentale, le Haut Commissariat compte sur les synergies créées avec des partenaires chaque fois que c'est possible, de manière à répondre efficacement aux besoins des réfugiés comme à ceux des déplacés internes. En 2011, l'Organisation a renforcé ses alliances avec un large éventail de partenaires, incluant les gouvernements, les organes onusiens, les organisations intergouvernementales, le Comité permanent interorganisations (IASC), le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, les milieux universitaires et le secteur privé.

COORDINATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

LE RENFORCEMENT DE TELLES alliances suppose une coordination des stratégies et des activités dans de nombreux domaines, qui vont bien au-delà de la sphère de « l'aide humanitaire » en général. Par exemple, le HCR participe aux mécanismes de coordination de l'ONU, dans les domaines de l'humanitaire et du développement, et contribue aux processus décisionnels au niveau mondial et régional. Son engagement dans le processus

de l'UNDAF et dans l'initiative onusienne « Unis dans l'action » vise en premier lieu à garantir la prise en compte des solutions durables pour les réfugiés et les déplacés internes dans les plans de développement nationaux. À New York, le HCR contribue entre autres aux travaux de l'Assemblée générale et participe pleinement à l'agenda transformatif des responsables de l'IASC, qui vise à améliorer l'encadrement, la responsabilisation et la coordination dans le dispositif d'intervention humanitaire.

Les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, tels que le PAM (voir encadré), sont d'une importance primordiale pour l'exécution des programmes du HCR. En 2011, l'accent a été mis en particulier sur le renforcement du partenariat avec l'UNICEF, ce qui a abouti à un engagement renouvelé pour une coopération systématique dans les situations d'urgence liées aux réfugiés.

Le Haut Commissariat a contribué à la consolidation des cadres juridiques sur la problématique des réfugiés par un échange de données avec le Conseil des droits de l'homme (en particulier dans le cadre de l'Examen périodique universel), les organes de suivi des traités de défense des droits de l'homme et les détenteurs des mandats – thématiques ou par pays – relevant des procédures spéciales. Grâce à son étroite coopération avec le HCDH, le

HCR a pu mener une action dans des domaines thématiques importants, tels que la prévention du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. Le HCR a également conclu un accord avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), un partenaire régional dans le domaine des droits de l'homme.

La protection de l'enfance est une responsabilité primordiale qui engage l'Organisation comme la communauté internationale. Les défaillances mises à jour lors de l'analyse des résultats des Priorités stratégiques globales en 2011 ont servi à apporter un éclairage sur ces besoins.

La participation du HCR au Groupe de travail sur la protection de l'enfant, au sein du module global de la protection, a facilité un resserrement de la coopération avec les acteurs clés dans ce domaine. La coopération avec le Comité international de secours (IRC) a abouti à la publication conjointe d'un *Manuel de terrain pour la mise en œuvre des principes directeurs du HCR relatifs à la DIS*, destiné à faciliter les décisions du personnel chargé de « déterminer l'intérêt supérieur » des enfants. L'UNICEF continue d'être un partenaire clé pour la promotion de la protection de l'enfance, au niveau international comme au niveau des opérations.

Le HCR et *Plan International* ont entrepris conjointement un projet de plaidoyer sur l'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie. La Note d'orientation des Nations Unies sur l'apatridie, élaborée avec le concours du Haut Commissariat, fixe un cadre pour la coopération des organismes des Nations Unies sur cette question.

Grâce à son partenariat avec l'OIM, le HCR a aidé plus de 60 000 personnes réfugiées à travers le monde à quitter leur pays d'asile dans le cadre d'une procédure de réinstallation en 2011. L'OIM a également aidé le HCR à organiser et à faciliter le voyage de parents proches de réfugiés vers quelques pays de réinstallation émergents. Lorsque la crise a éclaté en Libye, le Haut Commissaire et le Directeur général de l'OIM ont conjointement lancé une opération humanitaire pour évacuer les ressortissants de pays tiers (migrants) et venir en aide aux personnes relevant de la compétence du HCR. Au début de l'année 2012, la Cellule mixte d'évacuation humanitaire avait réussi à rapatrier plus de 300 000 individus par voie aérienne, terrestre ou maritime vers leurs pays d'origine. Les migrants ont bénéficié d'un abri et d'une assistance dans les camps avant d'être évacués. Les deux organisations ont monté cette opération particulièrement difficile dans les heures qui ont suivi le déclenchement de la crise en Libye.

L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies globales sur les mouvements mixtes, inspirées du *Plan d'action en dix points sur la protection des réfugiés et les mouvements migratoires mixtes*, demeurent au premier plan des priorités. En particulier, les efforts du HCR pour renforcer les approches régionales ont été centrés sur le thème de la protection en mer des réfugiés et des demandeurs d'asile. Cela a requis une étroite coordination avec l'Organisation maritime internationale et d'autres acteurs du secteur maritime. Au niveau international, le HCR a pris part aux travaux du Groupe mondial sur la migration.

Dans le cadre de la lutte internationale contre la traite des personnes, le HCR a siégé au Groupe interinstitutions de coopération contre la traite des êtres humains, collaborant avec les organes onusiens, les autres

organisations et le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des êtres humains.

Le HCR s'est également impliqué dans les travaux du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des genres, ceux du Sous-groupe de travail de l'IASC sur l'égalité des genres et l'action humanitaire, et ceux de l'Équipe volante de spécialistes de l'égalité des genres de l'IASC, qui visent à intégrer les considérations liées à l'égalité des genres dans les interventions humanitaires. De concert avec l'UNICEF et le FNUAP, le Haut Commissariat a mis en œuvre le Projet de renforcement des capacités de lutte contre la violence sexuelle et sexiste dans neuf pays. Il a également fait équipe avec le FNUAP et l'IRC pour promouvoir un Projet mondial de gestion de l'information, destiné à remédier au manque de données fiables sur la violence sexuelle et sexiste.

Une série de brochures d'orientation sur le travail auprès de populations en situation de déplacement forcé a été réalisée en coopération avec deux ONG, Handicap International et le Groupement pour les droits des minorités. Les activités sur la protection des réfugiés et demandeurs d'asile lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexuels ont été coordonnées avec l'ORAM (*Organization for Refugee Asylum and Migration*) et l'HIAS (*Hebrew Immigrant Aid Society*). Des sessions de formation sur la prise en compte dans les programmes des personnes handicapées en situation de déplacement ont été organisées avec la *Women's Refugee Commission* et des mesures ont été prises pour initier une coopération dans ce domaine avec la Fondation Shafallah dans le domaine du handicap.

La crise de 2011 en Afrique du Nord a permis un renforcement de la collaboration déjà étroite avec le CICR, en particulier en ce qui concerne la recherche de parents proches et le regroupement familial. La coopération entre les deux organisations s'est également poursuivie sur d'autres fronts, notamment les déplacements internes, les nouvelles formes de violence et les dossiers juridiques. Le HCR a travaillé avec l'UNWRA dans les domaines où les mandats des deux organisations coïncident, notamment

pour offrir une aide complémentaire aux Palestiniens précédemment réfugiés en Iraq et désormais accueillis en République arabe syrienne.

L'OIM et le HCR assument conjointement la direction du module global de coordination des camps et de gestion des camps (CCCM). Un certain nombre d'initiatives de renforcement des capacités ont été menées dans ce domaine en partenariat avec l'OIM et le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), touchant plus de 6 500 praticiens et travailleurs humanitaires dans 12 pays à travers le monde. Le HCR a également travaillé avec les Services de secours catholiques, la Fédération luthérienne mondiale et d'autres partenaires pour coordonner et assurer la construction et la gestion des camps, l'accompagnement psychosocial, l'enregistrement des déplacés internes et d'autres services dans le cadre d'opérations en faveur des déplacés internes ou d'autres populations.

Le Haut Commissariat a joué un rôle actif dans le Groupe de travail de l'IASC sur l'évaluation des besoins, travaillant avec de nombreuses organisations sur les projets concernant l'Évaluation rapide/initiale multimodulaire et les Orientations opérationnelles pour des évaluations coordonnées des besoins dans les crises humanitaires. Avec l'appui du BCAH, le HCR a également collaboré avec des partenaires à l'initiative de l'IASC sur les ensembles communs de données opérationnelles, au module de formation à distance de l'IASC sur la gestion de l'information et à HXL, un programme d'échange des données humanitaires.

Par l'intermédiaire du Service commun de profilage des déplacés internes et en partenariat avec d'autres organisations, le HCR soutient les gouvernements, les organismes de développement et les acteurs humanitaires dans leurs efforts pour obtenir, maintenir et actualiser des données fiables sur ces populations. Le service a également créé une base de données en ligne proposant des outils pratiques, le « kit de ressources pour l'évaluation et le profilage » (www.parkdatabase.org).

En partenariat avec le PNUD, l'Initiative pour des solutions transitoires, destinée à assurer la transition entre les secours et le



● Coopération avec le Programme alimentaire mondial

Ayant travaillé ensemble pendant de longues années au service des réfugiés et des déplacés internes, le HCR et le PAM n'ont cessé de renforcer leur partenariat, en particulier depuis que de nouvelles modalités de travail ont été introduites en 1992. Cette relation a reçu une impulsion supplémentaire en 2008, lorsque la crise alimentaire mondiale a aggravé le problème de la faim dans nombre de pays. En 2012, les deux organisations ont conclu un mémorandum d'accord révisé, exposant clairement la répartition des tâches et des responsabilités. L'accord reconnaît la nécessité d'examiner aussi bien les aspects nutritionnels de la sécurité alimentaire que les autres paramètres entrant en ligne de compte, tout en cherchant à renforcer l'autosuffisance des réfugiés. Le mémorandum révisé inclut les questions relatives à l'aide alimentaire pour les personnes relevant de la compétence du HCR en milieu urbain, l'utilisation d'allocations en espèces et de bons alimentaires, et la distribution de produits nutritionnels spéciaux.

En vertu de cet accord, le PAM se charge de fournir des rations alimentaires de base – constituées de céréales, de légumineuses, d'huile, de sel et de sucre – aux réfugiés vulnérables accueillis dans les camps, ainsi qu'aux déplacés internes et aux rapatriés dans toutes les opérations concernant plus de 5 000 personnes. Dans certaines opérations, le PAM distribue des aliments spéciaux pour traiter et prévenir la malnutrition. En fonction des besoins nutritionnels des bénéficiaires, le HCR peut fournir des denrées d'appoint telles que légumes, arachides, lentilles et concentré de tomates. Dans les opérations comptant moins de 5 000 bénéficiaires, le HCR assure la distribution des rations alimentaires. L'utilisation des allocations en espèces et des bons alimentaires se décide au cas par cas.

En 2011, le Haut Commissariat et le PAM ont élaboré un plan d'action conjoint sur l'utilisation des allocations en espèces et en bons d'échange

dans les situations de déplacement. Le plan comporte trois volets : i) renforcement des opérations en cours et lancement de nouveaux projets pilotes ; ii) élargissement de la base de données factuelles par des évaluations des opérations en cours ; iii) orientations normatives.

Le HCR et le PAM ont entamé un projet visant à accroître l'ampleur et le champ des missions d'évaluation conjointes, entreprises au moins une année sur deux dans toutes les grandes opérations. Le projet devrait être finalisé en 2012. Les deux organisations ont également uni leurs forces pour répondre à la famine dans la Corne de l'Afrique, qui a causé un afflux sans précédent de réfugiés somaliens à Djibouti, en Éthiopie et au Kenya. Ensemble, le HCR et le PAM ont fourni une aide alimentaire à plus de 700 000 personnes réfugiées dans ces pays.

Réfugiés soudanais au camp de Tongo, Éthiopie.



développement a été mise en œuvre au Soudan oriental en 2011. Au Népal, au Pakistan et au Soudan, le HCR a prêté main-forte aux gouvernements et aux autres agences pour mettre en place des stratégies de développement communautaire dans les zones accueillant des réfugiés.

Le HCR a collaboré avec l'Union internationale pour la conservation de la nature pour l'élaboration de plans d'action communautaires de sauvegarde de l'environnement au Kenya, en Ouganda et au Rwanda et d'une étude d'impact rapide en Éthiopie. Il s'est associé à l'organisation *Solar Household Energy* pour promouvoir la distribution de fourneaux solaires de dernière génération au Tchad, tout en lançant l'utilisation de réchauds améliorés pour les collectivités en Éthiopie, grâce à un partenariat avec le Centre de recherches Aprovecho.

Au Yémen et au Soudan oriental, l'Organisation a testé le « modèle de progression » mis au point par la Banque mondiale pour soutenir les moyens de subsistance. En Tunisie, les nouveaux partenariats forgés avec les institutions publiques locales, les organismes onusiens et les agences bilatérales, telles que la Direction suisse du développement et de la coopération, ont stimulé les investissements dans le secteur privé et l'emploi dans les zones qui accueillent des réfugiés. En Ouganda, au Cameroun et au Sénégal, le HCR coopère avec des formateurs locaux spécialisés pour aider les jeunes et les femmes à perfectionner leurs compétences en matière de gestion d'entreprise. Un nouveau programme de formation sur l'autosuffisance a été mis en œuvre à titre expérimental en Ouganda, en collaboration avec la *Women's Refugee Commission*, le PNUD et l'OIT.

ÉDUCATION ET FORMATION

LE HCR A TRAVAILLÉ TOUTE l'année en étroite coopération avec le module de l'éducation et le Réseau interinstitutions pour l'éducation en situation d'urgence (INEE). Il a contribué de manière importante aux plans stratégiques sur trois ans de ces deux structures, intégrant des activités relatives à l'éducation des réfugiés dans le réseau éducatif plus vaste. Avec l'UNICEF, le Haut Commissariat a mis au point une stratégie pour exécuter un plan éducatif à Dadaab (Kenya), et finalisé un plan de travail triennal. Il s'est associé avec l'UNICEF et *Save the Children* pour réaliser une évaluation de l'éducation à Dollo Ado (Éthiopie).

Les programmes éducatifs ont été renforcés grâce à sept déploiements de personnel, organisés au titre de l'accord de réserve conclu avec le Conseil norvégien pour les réfugiés

(NRC) et *Save the Children*. Le Comité international de secours a fait équipe avec le HCR pour élaborer un programme très complet de formation en ligne sur les Environnements d'apprentissage sans risque, créant ainsi un lien entre éducation et protection.

L'accord avec le Fonds fiduciaire pour l'éducation des réfugiés a été révisé afin d'y intégrer la collaboration sur la formation des jeunes et l'enseignement secondaire. Le HCR est devenu membre du comité directeur d'un nouveau partenariat, la Coalition mondiale pour la protection des systèmes éducatifs contre les attaques, qui regroupe des institutions des Nations Unies et des ONG. Une pétition, visant à inclure les attaques contre les écoles (et les hôpitaux) dans la liste des violations graves susceptibles de déclencher le Mécanisme de surveillance et d'échange

d'information sur les violations des droits des enfants dans les conflits armés, a été acceptée par le Conseil de sécurité.

Le HCR a contribué aux travaux des modules globaux chargés de la santé, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Le HCR a, en 2011, adapté son système d'information sanitaire pour aider le module sur la santé.

Dans les domaines de la vaccination, de la prévention des épidémies et de la santé reproductive, le HCR a travaillé en étroite collaboration avec l'UNICEF, l'OMS et le FNUAP. Le partenariat avec le Fonds mondial et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida s'est poursuivi. En outre, le Haut Commissariat a collaboré avec le Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour les gripes aviaire et humaine sur

● Partenariat avec l'Agence japonaise de coopération internationale : le cas du Soudan oriental

Depuis 1999, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et le HCR travaillent en partenariat dans plus de 30 pays. Cette coopération prend également la forme d'échanges de personnel entre leurs sièges respectifs. En 2011, une nouvelle forme de collaboration a vu le jour en réponse au printemps arabe et à la crise dans la Corne de l'Afrique. JICA a fourni des articles non alimentaires au Kenya et en Éthiopie par l'entremise du HCR, et en Tunisie, l'agence japonaise a élaboré son programme de coopération dans le sud du pays en étroite coordination avec le Haut Commissariat.

Au Soudan oriental, quelque 70 000 réfugiés résident aujourd'hui dans 12 camps, dont trois sont à un stade de consolidation avancé. Depuis 2011, JICA et le HCR travaillent de manière souple, concrète et complémentaire dans la région. L'objectif commun de cette collaboration est d'assurer la sécurité humaine et un développement socio-économique durable. La population réfugiée de longue date et la population d'accueil font face aux mêmes défis, notamment une pauvreté chronique et l'absence de développement. Le HCR a donc entrepris de promouvoir l'autosuffisance des réfugiés mais aussi celle de leurs hôtes soudanais au travers d'une stratégie de développement. La collaboration avec JICA, premier intervenant bilatéral pour le développement au Soudan oriental, est indispensable pour produire un impact sensible dans la région.

Des stages de formation professionnelle et de formation de formateurs ont eu lieu dans les zones d'accueil des réfugiés, essentiellement des zones agricoles. JICA a dispensé aux fermiers, tant soudanais que réfugiés, une formation sur



l'agriculture mécanisée à Abouda afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire. De plus, un mécanisme a été mis en place pour louer des machines financées par JICA à l'Association des agriculteurs soudanais et aux fermiers réfugiés. L'agence japonaise et le HCR ont examiné des plans d'intervention détaillés pour 2012, notamment dans les domaines de la formation à la récupération des eaux de pluie et à l'horticulture, de la microfinance, la formation technique et la santé maternelle et infantile. La poursuite du dialogue et la mise en commun des expériences, au niveau des sièges comme sur le terrain, visent à combler l'écart entre assistance humanitaire et aide au développement.

toutes les questions en rapport avec ces pathologies. La lutte contre le paludisme bénéficie du soutien financier de la campagne *Nothing But Nets*, lancée par la Fondation des Nations Unies. En qualité de coparrain d'ONUSIDA, le HCR a contribué à l'élaboration du Budget intégré 2012-2015 et du Cadre de résultats et de responsabilisation aux fins de mise en œuvre de la stratégie *Objectif: Zéro*.

Suite à la crise qui a touché les réfugiés dans la Corne de l'Afrique en 2011, les partenariats dans le domaine de la nutrition ont été intensifiés, notamment dans le cadre d'une collaboration avec le Réseau de nutrition en situation d'urgence et les CDC (*United States Centers for Disease Control*). Le HCR a participé aux activités du module de nutrition de l'IASC, au niveau global et national.

En partenariat avec l'OMS, le PAM, l'UNICEF et les ONG spécialisées dans la nutrition, le HCR a élaboré des directives sur la prise en charge de la malnutrition, tant sous sa forme modérée que sous sa forme aiguë. Le Groupe restreint pour l'alimentation du nourrisson en situation d'urgence (*IFE Core Group*) joue un rôle essentiel dans ce domaine.

Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, le HCR a poursuivi ses relations de collaboration avec des établissements universitaires impliqués dans la recherche opérationnelle. Il a continué à travailler en partenariat étroit avec Red R pour renforcer les capacités techniques dans le secteur WASH et participé en qualité de membre actif aux activités du module WASH.

Le Haut Commissariat a été chef de file du module des abris d'urgence dans neuf pays et a partagé cette responsabilité avec l'UNICEF en République démocratique du Congo. La mise au point d'abris améliorés s'est poursuivie avec l'aide de partenaires techniques. Le HCR a fait équipe avec l'UNICEF, le CICR et la FICR pour améliorer la qualité des tentes familiales, des bâches en plastique et d'autres articles non alimentaires en rapport avec l'hébergement. Les capacités techniques mondiales et régionales ont été renforcées grâce au détachement de deux collaborateurs du Shelter Centre et d'un collaborateur

de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC). Le déploiement en urgence de quelque 14 spécialistes de l'aménagement des sites a été rendu possible par les accords de réserve conclus avec Canadem, le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, la DDC, la *Swedish Civil Contingencies Agency (MSB)*, Red R et le programme des VNU.

COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS RÉGIONALES

En **Afrique**, le partenariat demeure la pierre angulaire des opérations du HCR, notamment dans les situations d'urgence. La plupart des bureaux du HCR participent aux travaux des équipes humanitaires ou des équipes des Nations Unies dans les pays pour améliorer la coordination et l'efficacité. Face à la sécheresse qui sévissait dans la Corne de l'Afrique, le HCR, le PAM et l'UNICEF ont renforcé leurs mécanismes de coordination à l'échelon régional et national, permettant des réactions plus rapides et des interventions complémentaires et intégrées, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. De même, le HCR a coordonné un appel commun lancé en septembre avec l'OIM, le PAM et l'UNICEF pour répondre à l'afflux de réfugiés soudanais en Éthiopie.

En juin 2011, le HCR a collaboré avec l'OIM pour relancer le rapatriement librement consenti des Angolais réfugiés au Botswana, en RDC, en Namibie et en Zambie.

Le Haut Commissariat a appuyé la création du secrétariat de l'Équipe spéciale des ONG africaines pour améliorer la communication entre les ONG nationales en Afrique et renforcer leurs capacités. Au début du mois de décembre en Afrique de l'Ouest, l'Équipe spéciale a organisé sa première session de formation sur les modalités de travail dans les programmes du HCR, traitant de la gestion axée sur les résultats, des règles de bonne gestion financière, de la gestion du matériel et des audits.

Aux **Amériques**, la collaboration avec le Mercosur et la Cour interaméricaine a abouti à la présentation, en qualité de consultant extraordinaire (*amicus curiae*), d'un mémoire sur la protection des enfants migrants et réfugiés. Le

HCR s'est associé au Service de droit international de l'OEA pour organiser un cours sur le droit des réfugiés à l'intention des missions permanentes auprès de l'OEA. Il a également participé à la Conférence régionale sur les migrations (Processus de Puebla) en République dominicaine.

Dans la région **Asie et Pacifique**, les membres du Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale ont convenu d'établir un Cadre de coopération régionale, avec un bureau d'appui régional chargé de coordonner les échanges d'information, le renforcement des capacités et la mise en commun des ressources.

Le HCR a renforcé ses relations avec la Commission intergouvernementale de l'ANASE sur les droits de l'homme en co-organisant un séminaire sur l'apatridie à Manille. L'Organisation a aussi soutenu la société civile, principalement à travers le Réseau pour les droits des réfugiés en Asie-Pacifique, et d'autres partenaires importants comme la Coalition internationale contre la détention.

Dans le Pacifique, le HCR a maintenu ses étroites relations avec la Conférence des Directeurs des services d'immigration du Pacifique au travers de sessions de formation et de sensibilisation organisées dans un certain nombre de pays. Il a également contribué à la préparation interorganisations sur la protection en cas de catastrophe naturelle et dans le contexte des changements climatiques, et a coopéré avec le Forum des îles du Pacifique et le Programme régional océanien de l'environnement.

En Asie centrale, le HCR a coopéré avec l'OSCE et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive sur les questions liées aux migrations mixtes et à la traite des êtres humains, ce qui a abouti au Processus d'Almaty, destiné à traiter des problèmes de migrations mixtes en Asie centrale. Au Turkménistan, le HCR a fait équipe avec l'Organisation de la Coopération islamique pour préparer, pour mai 2012 à Ashgabat, une Conférence ministérielle sur la situation des réfugiés dans le monde musulman. La Conférence doit aborder des questions liées aux réfugiés et

aux déplacés internes dans le monde musulman et devrait adopter une Déclaration et un Plan d'action.

En **Europe**, le HCR a coopéré avec 48 pays, ainsi qu'avec l'Union européenne (UE), le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

L'UE entend établir un cadre juridique et pratique global pour régir les questions d'asile dans les 27 États membres d'ici à la fin de l'année 2012. Le HCR a soutenu la mise en place de ce cadre en exerçant son mandat de surveillance et en siégeant au Conseil d'administration du Bureau européen d'appui en matière d'asile.

L'Organisation a participé aux travaux de la Cour de justice de l'Union européenne, de la Cour européenne des droits de l'homme et de diverses cours nationales, tout en assurant des formations en collaboration avec certaines cours et associations de juges, dont l'Association internationale des juges aux affaires de réfugiés et sa Section européenne.

La Commission européenne est demeurée, par le volume de ses contributions, le deuxième bailleur de fonds du HCR ; de bonnes relations de travail ont été maintenues avec d'autres organisations intervenant dans le domaine de la protection des réfugiés, de l'asile et des migrations, comme le Centre international pour le développement des politiques migratoires, les Consultations intergouvernementales sur les politiques en matière de droit d'asile, de réfugiés et de migrations, le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, et un grand nombre d'ONG.

Au **Moyen-Orient et en Afrique du Nord**, le HCR et l'Organisation de la Coopération islamique ont poursuivi leur coopération afin de préparer la Conférence sur les réfugiés dans le monde musulman.

Au cours de l'année, le Conseil de coopération du Golfe et le HCR se sont employés à élaborer un mémorandum d'accord pour définir les objectifs stratégiques de leurs entreprises communes. La Ligue des États arabes demeure également un partenaire important. Parallèlement, le HCR a suivi de près les travaux relatifs au projet de Convention sur le statut des réfugiés dans les pays arabes.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

PRÈS DE 80 POUR CENT DES partenaires du HCR sont des ONG et, en 2011, les dépenses effectuées par leur intermédiaire se sont élevées à 677 millions de dollars E.-U., soit quelque 133 millions de plus qu'en 2010. Le Haut Commissariat continue d'étudier les moyens d'améliorer sa collaboration avec ses partenaires non gouvernementaux alors qu'un record était atteint en 2011, puisque le HCR a travaillé avec 762 ONG partenaires, dont 151 ONG internationales et 611 ONG nationales.

Les Consultations annuelles HCR-ONG ont rassemblé plus de 400 participants venus du monde entier, représentant plus de 200 ONG originaires de 70 pays. À l'occasion du 60^e anniversaire du HCR, il a été décidé lors de ces consultations de faire le bilan de ces 60 années de partenariat et d'examiner les perspectives d'avenir. Le HCR et certains partenaires clés ont également entamé un Dialogue structuré, qui doit se poursuivre tout au long de l'année 2012 et qui vise à instaurer des relations plus transparentes, plus confiantes et davantage axées sur les résultats.

PROMOTION DES PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES ET LES FONDATIONS

EN 2011, LES ASSOCIATIONS NATIONALES qui soutiennent le HCR en Allemagne, en Australie, en Espagne, aux États-Unis et au Japon ont apporté des contributions sans précédent à l'action de l'Organisation, aussi bien en versant des fonds qu'en coopérant avec la société civile dans leurs pays respectifs. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au chapitre Financement des programmes du HCR.

Les entreprises partenaires ont apporté une aide inégalée, puisqu'elles ont soutenu le HCR par des contributions financières, des activités de sensibilisation et leur expertise, tout en offrant gracieusement des produits et des services. Les contributions des entreprises ont représenté plus de 35 millions de dollars E.-U. en 2011.

Le principal partenaire privé du HCR, la Fondation IKEA, a pris l'engagement historique de verser 62 millions de dollars E.-U. sur une période de trois ans pour venir en aide

aux réfugiés dans la Corne de l'Afrique. Cette remarquable contribution, la plus importante que le HCR ait jamais reçue d'un partenaire du secteur privé, est venue s'ajouter à une série d'initiatives communes (voir encadré).

Les Loteries nationales du code postal des Pays-Bas et de la Suède sont également deux sources importantes de financement non affecté pour le HCR. L'enseigne japonaise de prêt-à-porter UNIQLO a versé deux millions de dollars E.-U. pour la situation d'urgence dans la Corne de l'Afrique. Cette somme est venue compléter des dons de vêtements haut-de-gamme recyclés pour le Kenya, le Soudan du Sud, la République arabe syrienne et le Népal. La Fondation LEGO a offert des jouets éducatifs à six opérations du HCR, faisant ainsi plaisir à quelque 35 000 enfants. Le Comité international olympique a continué de coopérer avec le HCR pour mettre en exergue le rôle important que le sport joue dans la vie des déplacés et en particulier des enfants et des jeunes. Au nombre des donateurs du secteur privé importants, citons également BBVA, Morneau Shepell, Prosolidar, Google.org, la Fondation sociale BASF et BILD hilft e.V. *Ein Herz für Kinder*.

L'Organisation a poursuivi sa collaboration avec des partenaires qui pouvaient apporter des compétences spécialisées, comme Google, Skype, UPS, HP et Microsoft. Le groupe Manpower a aidé le HCR à mettre au point un troisième sondage interne auprès de son personnel ; et pour la troisième année consécutive le Haut Commissariat a fait équipe avec la Fondation Crossroads pour organiser, en marge de la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos, le parcours du *Refugee Run*, une manifestation destinée à simuler les épreuves que les réfugiés endurent pendant leur fuite.

Les contributions des fondations ont totalisé 8,2 millions de dollars E.-U. en 2011. Le HCR a continué à nouer de nouvelles relations avec des fondations à travers le monde et plus particulièrement en Europe, aux États-Unis et dans la région du Golfe.

Parmi les importantes contributions reçues au Royaume-Uni en 2011, il convient de citer celle de la Fondation Lebara, qui a offert 850 000 dollars E.-U. pour des

programmes éducatifs. Ailleurs dans le monde, un nouveau partenariat forgé avec les fondations Saïd et Asfari a abouti à un financement commun en faveur des réfugiés syriens au Liban. Les fondations Prosolidar, Intervida, *La Caixa*, Divac, Calouste Gulbenkian et Nando Peretti, de même que le *Diana Princess of Wales Memorial Fund* et *Stichting Vluchteling*, ont généreusement contribué aux programmes du HCR. Dans la région du Golfe, le HCR a reçu le premier don important d'un partenaire privé en Arabie saoudite, l'Assemblée mondiale de la jeunesse musulmane.

Par le biais de sa campagne *Nothing But Nets*, la Fondation des Nations Unies a aidé le HCR à obtenir des moustiquaires pour les réfugiés au Libéria. Dans le cadre des campagnes *Girl Fund* et *Girl Up*, elle a également appuyé l'éducation des jeunes Somaliennes réfugiées en Éthiopie. D'autres dons importants sont venus des fondations Jolie-Pitt et Harold Simmons. Le *Lions Club International* a apporté son soutien financier aux opérations du HCR en Libye, en Côte d'Ivoire et en Éthiopie et la *Novartis Foundation for People and the Environment* a fait un don pour l'aide sanitaire dans la Corne de l'Afrique.

AMBASSADEURS DE BONNE VOLONTÉ

EN 2011, LES AMBASSADEURS DE bonne volonté ont apporté une aide inestimable en sensibilisant l'opinion publique au travail du HCR par des visites sur le terrain et des activités multimédias. Ils ont également soutenu les efforts de mobilisation, aidant à infléchir les politiques sur les questions touchant à la protection des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des apatrides.

L'ambassadrice de bonne volonté Barbara Hendricks a appuyé des initiatives internationales comme la Journée mondiale du réfugié et la remise de la médaille Nansen ; la cantatrice a en outre mené les efforts de collecte de fonds en Suède. L'actrice Angelina Jolie a entrepris cinq missions sur le terrain en 2011, se rendant en Afghanistan, en Tunisie, en Turquie, à Malte et sur l'île italienne de Lampedusa pour rencontrer des réfugiés et des demandeurs d'asile.

L'actrice a également assisté à la réunion annuelle du Comité exécutif, durant laquelle elle a appelé les gouvernements à amplifier leurs efforts dans la Corne de l'Afrique.

À l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille Nansen à Genève, le HCR a rendu hommage à Angelina Jolie et à ses dix années d'engagement en tant qu'ambassadrice de bonne volonté. Au cours de cette remarquable décennie passée au service du HCR, la star a entrepris plus de 40 visites sur le terrain et défendu avec ardeur les droits des réfugiés et des personnes déplacées de force dans le monde.

Les ambassadeurs régionaux et nationaux ont eux aussi été d'un précieux soutien pour l'action et la

mission du HCR. Le présentateur de télévision espagnol Jesús Vázquez a animé des initiatives dans les médias ainsi que des activités de collecte de fonds, et entrepris une mission en Tunisie. L'acteur uruguayen Osvaldo Laport a participé à un certain nombre de manifestations avec des intervenants réfugiés à travers l'Amérique latine et s'est joint aux cérémonies organisées à l'occasion du 60^e anniversaire de la Convention de 1951 sur les réfugiés. La chanteuse turque Muazzez Ersoy a accompagné le Premier ministre turc lors d'une mission en Somalie et George Dalaras a apporté son soutien à la campagne du HCR en Grèce « 1 réfugié privé d'espoir c'est déjà trop ». ■

● La Fondation IKEA et le HCR

La Fondation IKEA et le HCR ont conclu un partenariat pluriannuel, unique en son genre, pour fournir des logements temporaires aux enfants réfugiés et à leurs familles, leur inculquer des connaissances utiles à la vie quotidienne et renforcer leur autonomie économique.

En août 2011, la Fondation a offert 62 millions de dollars E.-U., la contribution la plus importante que le HCR ait jamais reçue d'un donateur privé au cours de ses soixante années d'existence, pour soutenir l'action de l'Organisation dans la Corne de l'Afrique.

« Cette initiative n'est autre que le prolongement, audacieux mais somme toute naturel, de l'engagement de la Fondation IKEA, qui œuvre depuis longtemps pour améliorer la vie quotidienne des enfants et des familles dans le besoin, dans le monde en développement », a indiqué le directeur général de la Fondation, Per Heggnes. « Soutenir le HCR, immédiatement et à long terme, est l'un des moyens les plus efficaces pour améliorer sur-le-champ la vie de milliers d'enfants réfugiés et de leur famille. »

Ce don s'inscrit dans un partenariat plus large qui a débuté en 2010, dans le cadre duquel la Fondation IKEA s'attache à apporter des solutions durables aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR, par des contributions financières et des dons en nature, ainsi que par un échange d'expertise. En 2010, la fondation a offert 130 000 produits IKEA pour appuyer l'intervention d'urgence du HCR au Kirghizistan. Elle a également financé l'achat et la distribution de livres d'école pour les enfants de Dadaab, au Kenya.

En 2011, la Fondation IKEA s'est engagée à appuyer, pendant plusieurs années, des projets dans les domaines de l'éducation et des moyens d'existence au Bangladesh et au Soudan oriental (où elle a été l'une des premières à soutenir l'Initiative pour des solutions transitoires), faisant en outre don de 150 000 matelas, couettes et housses de couettes pour l'opération d'urgence en Tunisie. La fondation est le premier sponsor privé de la cérémonie de remise de la médaille Nansen et à ce titre, elle a aidé le HCR à toucher un public sans précédent par le biais de la télévision, des médias traditionnels et en ligne, ainsi que des réseaux sociaux. Le HCR a également bénéficié des compétences d'IKEA en matière de logistique, d'approvisionnement, d'emballage et de gestion des entrepôts, dans le cadre d'ateliers organisés en collaboration avec le service de gestion de l'approvisionnement du HCR.

La Fondation IKEA appuie l'objectif stratégique du HCR, qui est de venir en aide à 100 millions d'enfants d'ici à 2015.